

JUILLET 2016



N° 5

LE PETIT LAFITTOIS

Mairie de Lafitte-Vigordane

1 place du village ♦ 31390 Lafitte-Vigordane ♦ ☎ 05 61 87 83 32

lafitte-vigordane@wanadoo.fr ♦ www.lafitte-vigordane.fr



EDITO DU MAIRE

Chers Administrés,

C'est avec le plus grand plaisir que je vous présente le deuxième bulletin municipal de l'année 2016.

Comme vous le constaterez au fil des pages, notre équipe poursuit son action au service de tous.

Dans un contexte budgétaire contraint par la baisse des dotations de l'État, nous continuons nos réalisations en déposant toutes les demandes de subventions possibles pour réaliser nos projets sans alourdir la fiscalité locale.

S'agissant du projet sur la zone de la Chapelle (terrain communal à côté du groupe scolaire) une zone pavillonnaire et 2 petits collectifs d'un étage (T2-T3) vont être réalisés par le groupe NEXITY. Cet apport de nouvelle population permettra aux écoles et futurs commerces de maintenir leur ouverture. Ce projet permettra également aux familles monoparentales ou personnes âgées de trouver un logement à loyer modéré. Quant aux commerces à construire, nous cherchons des investisseurs sérieux et intéressés par un projet commercial dans notre petit village rural (cf p3). Nous avons déjà des réservations mais nous ne souhaitons pas communiquer au-delà tant que le projet de construction n'est pas plus avancé.

Notre équipe travaille également beaucoup autour de la création de l'espace de vie sociale qui sera un lieu fédérateur et permettra de réaménager l'espace autour de l'ancienne école.

Je tiens enfin à remercier sincèrement tous ceux, connus ou anonymes, qui apportent leur dynamisme pour faire vivre notre village ; leur aide bénévole est une richesse irremplaçable, qu'il s'agisse du fleurissement du village, du fonctionnement de la médiathèque, du café des parents ou encore, nous le souhaitons tous, de la réédition des jeux inter-quartiers qui est un symbole fort de la cohésion de notre village.

Je souhaite à chacun d'entre vous un très bel été, et à tous une très belle fête locale.

Le maire
Karine BRUN

SOMMAIRE

Page 3 : Vie Municipale

Page 11 : Vie Sociale

Page 14 : CCV

Page 16 : Jeunesse

Page 18 : Culture / Loisirs

LA PAROLE EST À VOUS

Vos commentaires, vos suggestions nous intéressent. N'hésitez pas à déposer vos messages dans la boîte aux lettres de la mairie ou sur le site Internet : www.lafitte-vigordane.fr (Rubrique Tribune)



CARNET CIVIL

NAISSANCES

21/12/2015 : Elina COMBE DE ROO
25/02/2016 : Sacha GAUCHER
26/04/2016 : Margot RUSSANO
12/06/2016 : Elyo BAROIN

MARIAGES

16/04/2016 : Claire DUMOULIN
Arnaud MARTIN

DÉCÈS

29/03/2016 : Annick GRONDIN
18/04/2016 : Christophe TISON

PERSONNEL COMMUNAL



Gabrielle MASSOT a été recrutée, en février 2016, en tant qu'agent d'entretien, en remplacement de Benoit BERDEIL.



Hervé NOUNIS a été recruté, en avril 2016, en tant qu'agent technique, en remplacement de Jean-Yves POUPARD, parti à la retraite.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi :

8h30 à 12h et 14h à 19h

Mercredi au Vendredi :

8h30 à 12h et 14h à 18h

Samedi :

8h30 à 12h

APPEL À INVESTISSEURS

Lafitte-Vigordane recherche des investisseurs qui souhaiteraient acheter un local pour y réaliser une activité commerciale ou médicale (boulangerie, médecin, tabac, presse, épicerie, kiné, fleuriste, coiffeur, esthéticienne, etc...), dans le quartier de la Chapelle (à l'angle de la Route de Carbonne et de la Rue de la Chapelle).

Un projet immobilier est à l'étude et viendra compléter cette zone commerciale.



*Ouverture prévue
2^{ème} trimestre 2017*

Si vous êtes intéressés, manifestez-vous au plus vite, auprès de la mairie, pour faire part de votre projet et obtenir toutes informations pratiques et techniques.

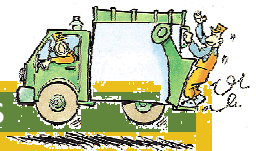
BRUITS DE VOISINAGE



L'Arrêté Préfectoral du 23 juillet 1996, prévoit que **les travaux de bricolage et de jardinage**, entrepris par des particuliers, **susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore** (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

COLLECTE DES DÉCHETS



La collecte de rattrapage des déchets ménagers du lundi 15 août aura lieu

MERCREDI 17 AOUT 2016.



Le budget 2016 a été voté au cours de la réunion du Conseil Municipal du 12 avril 2016

BUDGET (Fonctionnement et Investissement) : 1 564 025 €

Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté le budget 2016 à hauteur de 1 034 032 € en section de fonctionnement et de 529 993€ en investissement. Quelles en sont les orientations ?

Tout d'abord, malgré un contexte économique difficile, une baisse des dotations de l'État, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité et de maîtriser nos dépenses tant de fonctionnement que d'investissement.

Nous gardons le cap de notre programme en veillant à une gestion économe, pragmatique, circonstanciée.

Quelles sont donc les réalisations que vous avez prévues ?

En premier lieu, nous avons axé les travaux les plus importants sur la sécurité des Lafittois. Dans le cadre de la voirie, nous réalisons la réfection des trottoirs des rues de la Chapelle et des Écoles. Des passages piétons ont été positionnés Allée de Rémusat et Place de la mairie. Ces travaux seront subventionnés au total à hauteur de 48 300 € pour une dépense de 158 548 €.

Toujours pour la sécurité, une alarme va être installée dans nos écoles.

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie sont terminés : 250 000 € de travaux pour 90 000 € de subvention.

Dans le cadre de la préservation de notre patrimoine culturel, nous programmons une réfection partielle de la toiture de l'église et une mise en valeur de notre lavoir (rue du Lavoir).

Enfin, nous prévoyons une modification de la salle du RAM rattachée à la salle des fêtes pour créer une salle de réception (avec wc handicapé, cuisine indépendante, grande ouverture...) qui permettra aux groupes d'une quarantaine de personnes de se réunir. Ces travaux se substituent à ceux prévus pour la fermeture de l'ancien préau de la médiathèque.

Le bar de l'accueil, quant à lui, sera transformé en local de rangement, le tout pour un montant de 42 000 €. Nous sommes en attente de réponses pour les demandes de subvention.

Je n'oublie pas les acquisitions diverses de matériels pour nos écoles, nos différents bâtiments (alarmes, climatisation, cumulus, ...), nos services techniques (balayeuse, grande échelle) ou encore les jardinières, guirlandes électriques... etc.

L'une de vos priorités est la création d'une zone d'habitations et de commerces. Qu'en est-il de son avancement ?

Une partie du terrain communal longeant le groupe scolaire a été vendu au groupe NEXITY afin de réaliser un lotissement et deux petits collectifs d'un étage : environ 18 appartements T2 et T3 à loyer modéré. Ce sont 15 170 m² vendus au prix de 275 000 €.

La parcelle de 5 000 m² jouxtant la route départementale reste propriété communale. En effet nous recherchons toujours un investisseur pour construire les locaux commerciaux. Le projet avance mais l'enjeu qu'il représente pour notre commune et les Lafittois nous oblige à la plus grande réflexion pour toute prise de décision.

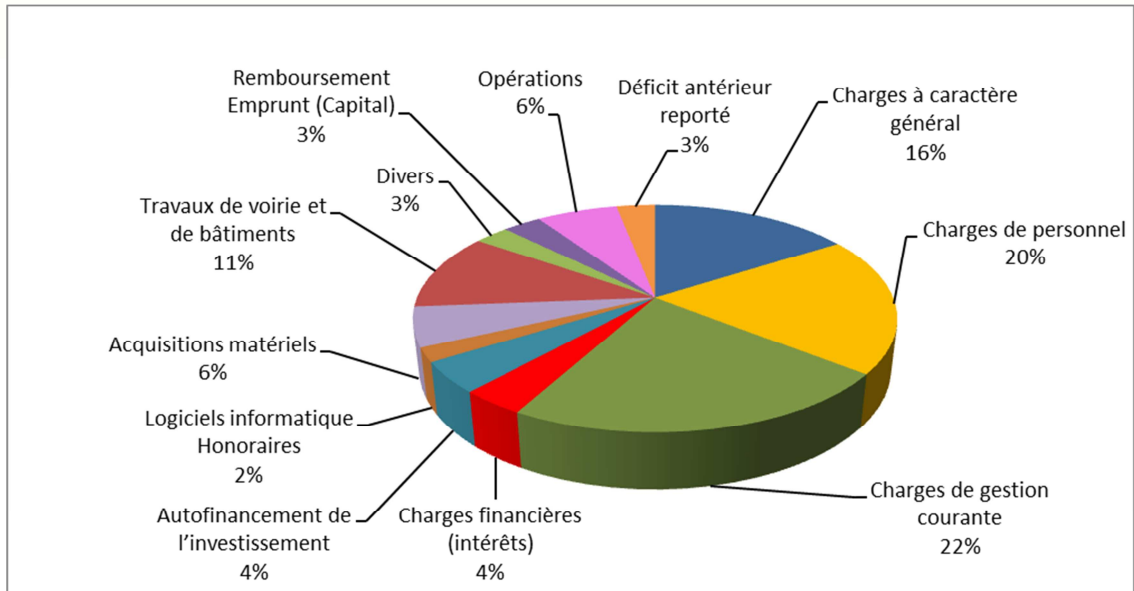
Dans vos recettes d'investissement figure un emprunt de 200 000 € ? Que va-t-il financer ?

Ce montant représente notre participation dans le cadre d'un fonds de concours pour financer les travaux du réseau d'assainissement collectif qui vont démarrer sur notre commune. Ces travaux ont d'ailleurs fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion publique.

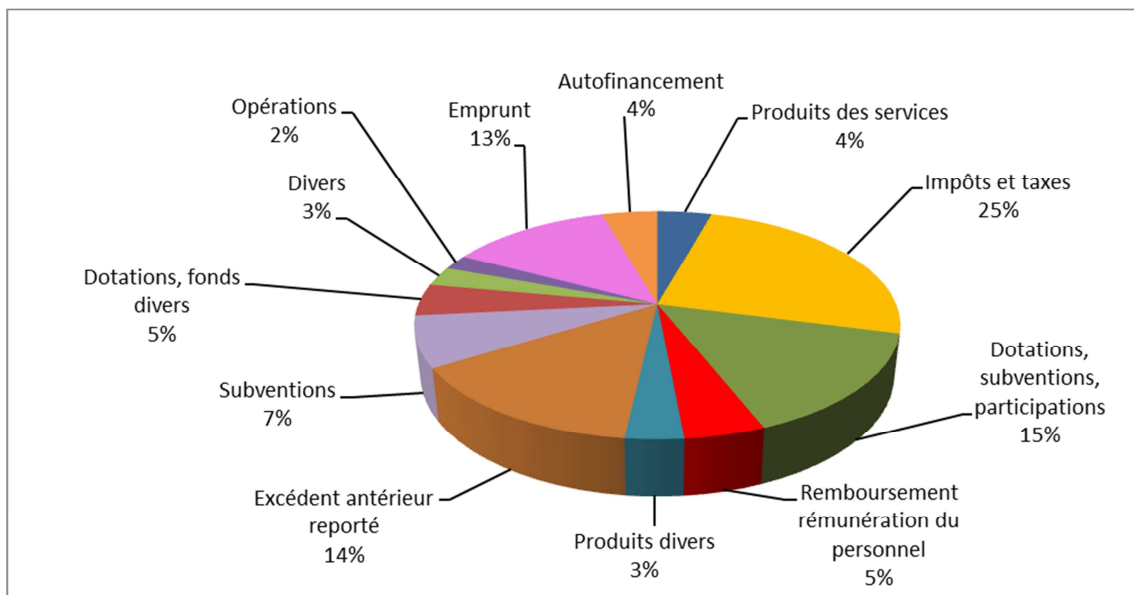
Comme je le disais en préambule, nous continuons toutes les actions engagées avec le souci de la satisfaction de tous, tout en maîtrisant au mieux nos dépenses.

BUDGET

DÉPENSES (Fonctionnement et Investissement) : 1 564 025 €



RECETTES (Fonctionnement et Investissement) : 1 564 025 €



TRAVAUX DE SÉCURISATION



Allée Charles de Rémusat



Rond-point de la mairie



Plateau traversant
Côte de Montoussé / rue de la Chapelle



Arrêt de bus Rue de la Chapelle

Le chantier de la réfection et de la mise aux normes de sécurité des endroits névralgiques du village a été découpé en plusieurs tranches afin de pouvoir être intégré dans le budget communal et subventionné.

Après consultation en appel d'offres, décision a été prise de retenir l'entreprise Colas sud-ouest, pour un montant de 142 593 € TTC. Ce montant est subventionné à hauteur de 30 % pour la partie sécurisation sur le budget des amendes de police, et à 40 % pour la partie urbanisation par le Conseil Départemental.

Avec quelques semaines de retard, dû aux intempéries, cette première tranche est maintenant terminée. Plusieurs **traversées piétonnières** ont été ainsi aménagées autour de la mairie, rue de la Chapelle et rue des écoles ainsi qu'au niveau des allées de Rémusat. Ces passages sont signalés par des bandes podotactiles et des rangées de pavés collés sur la chaussée pour servir de guide canne. Des **panneaux clignotants (alimentés par panneaux photovoltaïques)** ont également été positionnés sur l'allée Charles de Rémusat afin d'avertir de la présence de passages piétons.

Un **plateau traversant** a été aménagé au carrefour de la rue de la Chapelle et de la côte de Montoussé pour sécuriser la circulation piétonne, très présente à proximité de l'école. Des signalisations verticales et horizontales ont été installées pour informer des différentes modifications. **Ce plateau traversant indique donc l'entrée et la sortie d'une zone limitée à 30 km/h, ainsi que la priorité aux piétons sur tout le plateau (que l'on peut considérer comme une traversée piétonne) et dans n'importe quelle direction. Le régime de la priorité à droite a été retenu.** Ce carrefour ainsi aménagé permet l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) de part et d'autre.

Nous vous rappelons en outre que **la vitesse en agglomération est limitée à 50 km/h**. Nous constatons encore trop souvent que de nombreux véhicules ne respectent pas cette réglementation !

Enfin **le déplacement et la mise en sécurité** par signalement au sol **des aribus** rue de la Chapelle et allée de Rémusat complètent ces aménagements.

Sur le parking des écoles, des blocs de trottoirs ont été placés sur les zébras afin d'empêcher les conducteurs trop pressés de traverser ce parking pour couper court.

ATTENTION !

**PRIORITÉ AUX PIÉTONS SUR
TOUT LE PLATEAU TRAVERSANT**



VOIRIE

STATIONNEMENT

Un nouveau parking de 25 à 30 places, est en cours d'aménagement face à la médiathèque. Son entrée se fera rue des écoles (accès actuel de l'arrière du restaurant Le 26 Lafitte) et la sortie sur le chemin de Danville. Quelques arbres sont prévus pour l'ombrager.



Les trottoirs de Lafitte ne sont pas des places de parking.

Si les nouveaux trottoirs réalisés par la Mairie sont si larges, c'est qu'ils doivent respecter des normes pour la circulation de personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant, personnes avec canne, ou poussette). En vous garant sur ces trottoirs, vous obligez ces personnes à marcher sur la route, ce qui les met en danger. Sachez donc que vous recevrez un 1^{er} avertissement verbal ou par un feuillet sur votre pare-brise pour la 1^{ère} infraction. Votre véhicule avec sa plaque d'immatriculation sera pris en photo. Si une 2^{nde} infraction doit être constatée, une affiche d'avertissement plus sévère sera collée sur votre vitre conducteur. Si vous persistez, à la 3^{ème} infraction, vous serez verbalisé par une amende de 130 €.

TRAVAUX

RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

La mise aux normes de la mairie est sur le point de s'achever. Quelques retouches de peinture et le vernissage de l'escalier annonceront bientôt la fin d'une année de travaux !



Son inauguration est prévue au dernier trimestre 2016.



ÉGLISE

D'autres investissements sont destinés à la réparation d'une partie du toit de l'église qui fuit au-dessus du chœur, pour un montant de 8 500 €, et dont les travaux devraient être réalisés d'ici la fin de l'année.

SALLE DES FÊTES

L'ancienne médiathèque (salle actuelle du Relais des Assistantes Maternelles attenante à la salle des fêtes), va également être aménagée en petite salle de réception. Cette salle était jusqu'à présent uniquement utilisée par le RAM les mercredis et jeudis. Elle sera désormais disponible pour les associations qui ne peuvent plus bénéficier de la salle sous la mairie depuis les travaux. Elle sera également louée, les week-ends, indépendamment de la salle des fêtes, uniquement aux Lafittois qui chercheraient une salle pour une réception en comité restreint.



Le conseil municipal a voté des demandes de subventions pour financer ces travaux qui ne seront effectués qu'après avoir reçu l'accord de l'obtention desdites subventions. En outre, nous sommes également tributaires des autorisations administratives pour réaliser les travaux d'intérieur. Nous espérons pouvoir réaliser ces travaux d'ici la fin de l'année.

Quant au chantier jeunes du lavoir, il n'a pu se réaliser pour des problèmes administratifs mais est reporté et le budget afférent prévu à hauteur de 6 500 € est maintenu.

FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT



La mairie poursuit son aménagement floral du village. Les bénévoles de la commission *Embellissement et Fleurissement du village* ont fourni un énorme travail sur plusieurs projets durant tout le printemps.

Ainsi, le **massif de la mairie** a été remis au goût du jour, sous forme de parterre végétal/minéral. Les plantes, encore petites, vont prendre de l'ampleur, grâce à un arrosage automatique intégré et les galets et la pouzzolane éviteront aux mauvaises herbes de pousser, ce qui facilitera l'entretien. Dans le cadre de la rénovation et mise aux normes de la mairie, celle-ci recevra une subvention pour les arbustes plantés sur cet espace.

de prairie fleurie dévorés par les oiseaux, nous avons opté pour un bâchage afin d'éviter les mauvaises herbes et l'assèchement, et pour des plantes fleuries qui orneront enfin ce croisement.



Des fleurs fraîches ont également été plantées dans les **jardinières de la place du village et de la salle des fêtes**, les fétuques et autres fougères de l'année dernière ont pu être conservées. Les **suspensions** ont de nouveau été fleuries de géranium.

Enfin, **l'entrée du village**, route de Carbonne, est désormais plus accueillante, grâce à de jolies jardinières en bois, réalisées par un artisan du bois, Yannick Cazarré, dont la société Du Bois au Jardin, se situe à Marquefave. Comme vous avez pu le constater, les troènes que nous avons plantés ont été volés pendant la nuit. Nous les avons donc remplacés par des plantes hautes, il faut désormais attendre qu'elles poussent... Quant aux jardinières, elles ont dû être rabaissées à cause du manque de visibilité qu'elles induisaient à la sortie du chemin attenant.



Quant au **rond-point de la Vierge**, après un premier semis de graines



PROPRIÉTÉS ABANDONNÉES

Une maison, enfouie dans la végétation, menaçait de s'effondrer mettant en danger les voisins immédiats.

Madame le Maire, après avis d'un expert désigné par le Tribunal administratif, a décidé, par un **arrêté de péril imminent**, de démolir cette habitation dangereuse.

Le danger étant écarté, une procédure de « **bien vacant sans maître** » est engagée.

Une procédure de bien vacant sans maître va également être mise en œuvre, si la recherche des héritiers reste infructueuse, concernant la propriété située à l'angle de la route de Salles et du Chemin du Vigné, laissée à l'abandon depuis plus de 10 ans.



L'aviez-vous remarquée ? : 10 route de Salles



URBANISME

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le 18 mai 2016 a eu lieu à la salle des fêtes, une première réunion publique sur la mise en place de l'assainissement collectif sur notre commune.

Elle était animée par le SMEA 31, syndicat auprès duquel la Commune a transféré la compétence assainissement collectif en 2010.

La réunion avait pour but, dans un premier temps, de décrire le projet d'assainissement, la technologie envisagée, le phasage, le budget mais aussi dans un second temps de répondre aux interrogations des personnes aussi bien concernées par le projet que celles habitant hors du zonage d'assainissement.

Elle a également permis à certains usagers de répondre à l'enquête branchement auprès du SMEA 31.

Le projet comprend l'implantation d'une station d'épuration de 650 équivalents habitants sur des terrains situés face au cimetière. **La filière d'épuration retenue sera de type bio-disque.** Les eaux usées seront dirigées vers le terrain de football (point bas de Lafitte) par gravité et seront renvoyées vers la station au moyen d'une pompe de relevage située au niveau du

transformateur à l'angle du terrain de football.

Le montant des travaux s'élèverait à près de 1,4 millions d'euros dont les 2/3 concernent le réseau et 1/3 la station elle-même. Pour pouvoir être éligible aux diverses subventions (Agence de l'eau, Département...) et maintenir à un prix raisonnable le m³ d'eau assaini payé par l'usager, le coût d'un branchement doit être inférieur à 10 000 €. Il est clair qu'au vu de ces montants, seules les habitations implantées dans des zones à forte densité (telles que le centre bourg) peuvent espérer être raccordées.

Concernant le phasage, sous réserve du bon déroulement des diverses études et du lancement des appels d'offre, le planning prévisionnel fait état de **travaux**



étalés sur le 1er semestre 2017 pour la zone 1 (zone de la chapelle, chemin de la Dourdouille), la station d'épuration et la station de relevage. Les travaux de la zone 2 quant à eux devraient débuter au cours du second semestre 2017.

Comme nous nous y étions engagés, ce projet est la priorité de l'équipe municipale. L'ancien zonage a dû être complètement modifié. Irréaliste financièrement, il aurait amené l'usager à payer plus de 6 € le m³ d'eau assaini ce qui était inenvisageable (1,40 € le m³ assaini dans le projet actuellement à l'étude). Malgré les délais administratifs imposés pour la modification du PLU, l'enquête publique et les études, le projet avance à grand pas. Nous maintenons la pression auprès des différents intervenants (SMEA 31, Bureaux d'étude) pour qu'ils ne prennent pas de retard.

HABITAT

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de sa politique énergie-climat, le **Pays Sud Toulousain** soutient activement l'amélioration du parc immobilier privé. Le dispositif **Objectifréno** est accessible aux habitants des 99 communes du Pays, qui peuvent bénéficier **d'un accompagnement et de conseils gratuits, ainsi que d'aides financières** pour améliorer le confort de leur logement.

POUR QUI ?

Les propriétaires occupants de leur résidence principale.

À QUELLES CONDITIONS ?

- Le logement doit être construit depuis plus de 2 ans.
- Les travaux doivent être réalisés par un professionnel du bâtiment RGE conventionné **Objectifréno**

Contacts



Objectifréno

31, chemin de Saint-Laurent

ZA Naudon

31390 Carbonne

Tél. : 05 61 97 34 20

infoenergie-sudtoulousain@orange.fr

www.objectifreno.fr

Accueil du public :

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



CAMBRIOLAGES...

Le 29 juin dernier s'est tenue une réunion publique avec la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Cazères afin de sensibiliser Lafittois et Saint-Elixois à la recrudescence des cambriolages dans nos villages.

Afin de protéger votre domicile, équipez-le d'un **système de fermetures fiable** (portes et fenêtres), idéalement d'une alarme. Ne laissez **pas d'objets de valeur en évidence**, y compris dans votre jardin, et assurez-vous de l'identité des démarcheurs auprès de la mairie avant de les faire entrer chez vous.

En cas d'absence, **ne donnez pas d'informations sur vos dates de vacances**, hormis aux personnes de confiance qui pourraient venir surveiller votre maison ; donnez l'impression que votre domicile est habité ; pensez à l'opération « **tranquillité vacances** » et « **tranquillité seniors** » pour que des patrouilles surveillent votre domicile.

Et surtout, signalez à la gendarmerie tout comportement suspect en composant le **17** ou le N° de la mairie : **05 61 87 83 32** qui bascule sur un téléphone d'astreinte aux heures de fermeture.

Pour plus d'informations détaillées, connectez-vous sur www.interieur.gouv.fr

... ET VOLS

En ce qui concerne **la sécurité des écoles, la lourde porte en bois** donnant accès à la maternelle et à l'ALAE est désormais **fermée par un cadenas** en dehors des heures d'ouverture, afin d'éviter les intrusions intempestives. En effet, des enfants ont été surpris en train de jouer sans surveillance dans le patio, et des plants des carrés potagers fraîchement plantés par les élèves ont été volés.

Enfin, soyez vigilants : vous le savez, **des vols et cambriolages** ont eu lieu dans notre village. Certains Lafittois en ont fait l'amère expérience en découvrant la vitre de leur voiture brisée, au cimetière, pour voler sacs et effets personnels.

La mairie a également été victime de voleurs qui ont choisi de s'approprier les arbustes plantés



dans les nouvelles jardinières à l'entrée du village route de Carbonne.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Une nouvelle commémoration a eu lieu dimanche 8 mai, afin de célébrer le 71^{ème} anniversaire de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale.

C'est sous un vent d'autan puissant que Madame le Maire nous a lu le discours officiel, toujours aussi émouvant. Puis 4 petits Lafittois ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, avant d'aller rejoindre leurs camarades et la chorale de Lafitte pour chanter ensemble, la Marseillaise. Une belle unité intergénérationnelle !



Cette matinée s'est achevée par un verre de l'amitié offert par la Mairie derrière la médiathèque, et dans laquelle les Lafittois pouvaient admirer, pour son dernier jour, l'exposition de plusieurs œuvres de Pierre Jourda, Haut-Garonnais disparu, dont les huiles sur la Shoah sont autant impressionnantes que touchantes.

PLAN CANICULE

En période de canicule, **il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?**



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

Toute personne se sentant concernée, du fait de sa fragilité ou de celle d'un de ses proches, peut contacter la mairie afin de paraître sur la liste des personnes à contacter en cas de canicule.

En période de canicule, **quels sont les bons gestes?**



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte, j'ai un bébé** ou **je suis une personne âgée**.
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



SORTIE FAMILIALE AU ZOO DE PLAISANCE DU TOUCH

C'est sous un soleil printanier qu'un grand nombre de Lafittois a pu profiter, Dimanche 5 juin, d'une journée très conviviale au zoo de Plaisance du Touch.

Le Centre Communal d'Action Sociale a ainsi réuni une soixantaine de personnes de tous âges autour d'un pique-nique suivi d'une visite du zoo dans une ambiance chaleureuse. Petits et grands, jeunes et moins jeunes y ont trouvé du plaisir ! Une façon très agréable de se rencontrer, d'échanger et de se détendre !



PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CCAS

Samedi 3 septembre 2016

Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 3 décembre 2016

Repas des Aînés

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les jeunes qui ont entre 18 et 24 ans représentent 9% de la population et plus de 20% des morts sur la route. En France, l'alcool est en cause dans près d'1/3 des accidents. **Une personne qui a bu, a 8,5 fois plus de risques d'être responsable d'un accident mortel.** Même à faible dose, l'alcool agit directement sur le cerveau : le champ de vision rétrécit, les réflexes diminuent, la coordination des mouvements est perturbée...

Ces chiffres nous rappellent que les jeunes sont les principales victimes des accidents de la route causés par l'alcool. C'est pourquoi **le taux d'alcool autorisé en conduisant est désormais de 0,2 gramme par litre de sang pour tous les permis probatoires. Un seul verre suffit à dépasser ce seuil.**

L'été est propice à la fête et aux sorties, pensez à choisir un **SAM** (qui ne boira pas d'alcool) en début de soirée.

**0,2 g D'ALCOOL
PAR LITRE DE SANG C'EST :**

ZÉRO

VERRE D'ALCOOL

-----RIEN-----

**NIET, NIENTE, NADA, NICHTS,
FOYE, KEUD, PEANUTS,
QUE DALLE, QUE TCHI,
WALOU...**

CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

AUTOUR DE LA MÉDIATHÈQUE, LE NOUVEL ESPACE D'ANIMATION !

Notre nouvel espace d'animation, l'EVS (Espace de Vie Social) est actif depuis quelques semaines ! Ce lieu d'échange, de rencontre et de communication, ouvert à toute la population de Lafitte et ses alentours, vous accueille à travers différentes activités proposées ou à inventer !

En effet les bénévoles animent déjà :

- des ateliers d'accueil enfants/parents les mercredis après-midi
- des ateliers d'échange de savoirs (couture, bricolage, loisirs...)
- des ateliers de jardinage,
- et bientôt un espace dédié aux adolescents !



Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de notre coordinatrice Stéphanie LACAZE, à la médiathèque.

Un partenariat entre la Mairie, la Fédération des Foyers Ruraux 31/65 et la Caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Garonne a permis d'obtenir l'agrément par la CAF de ce nouveau lieu d'animation dont le gestionnaire est le Foyer Rural. Stéphanie LACAZE, qui termine son contrat aidé avec la mairie, sera recrutée par les foyers ruraux départementaux comme référente salariée de cet EVS.

JARDINS PARTAGÉS

La commission "Jardins Partagés" de l'Espace de Vie Sociale a pour projet cette année de mettre en place un **Jardi-jus** au sein du parc de la médiathèque.



En partenariat avec les écoles de Lafitte-Vigordane, l'EHPAD de Peyssies, l'association Potageons et tous les bénévoles qui souhaitent se joindre au projet, cet espace végétalisé permettra à chacun de cueillir en toute liberté des plantes, fruits et légumes pour confectionner tisanes, smoothies et jus de fruits frais. Des recettes de cuisine ainsi que des fiches botaniques seront également mises à disposition du public.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à ce projet ! (création des supports, plantations, rédaction des recettes de cuisine, collecte de plants...)



Contact auprès d'Emmanuelle Boisseleau : 06 31 82 83 36

ACTIVITÉS LAFITTOISES

INAUGURATION DU CABINET DE MÉDECINE DOUCE

Muriel Catanèse, réflexologue et Emmanuelle Boisseleau, kinésiologue remercient tous les Lafittois qui sont venus aux portes-ouvertes du **cabinet de médecines douces EmAmU**. Discussions autour des techniques de **kinésiologie** et de **réflexologie**, moments ludiques lors du parcours sur le tapis sensoriel, partage de l'apéritif d'inauguration... Un week-end riche en échanges et en convivialité.





SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Fusion entre la Communauté de Communes de Garonne-Louge et la Communauté de Communes du Volvestre.

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale, la fusion de la Communauté de Communes du Volvestre et de la Communauté de Communes de Garonne-Louge a été confirmée par le préfet lors de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) du 11 mars 2016.

Une nouvelle structure va naître du rapprochement entre ces deux communautés de communes au 1^{er} janvier 2017. Ce nouveau territoire comptera une population de 28 846 habitants regroupant 32 communes.

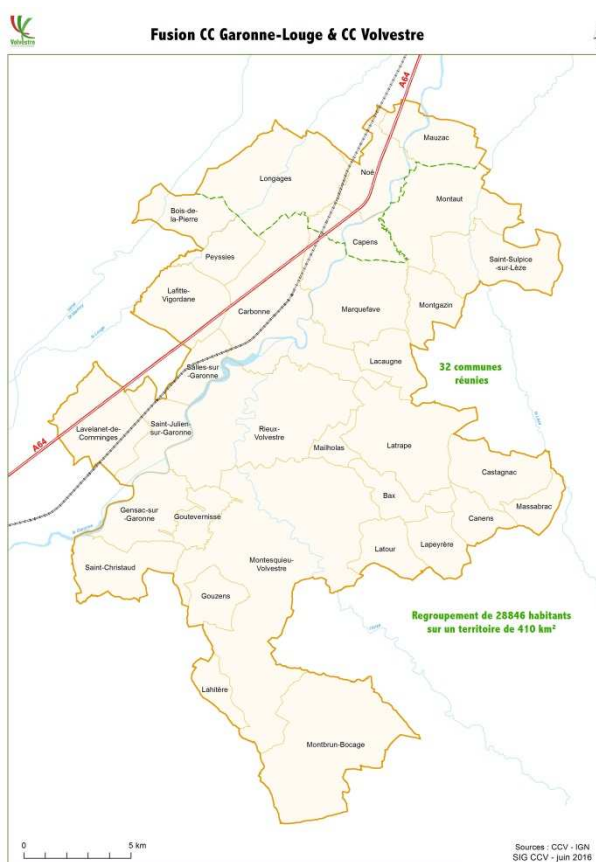
Les deux communautés ont décidé d'engager un travail commun pour leur fusion. Des groupes de travail ont été créés, réunissant élus et responsables administratifs des deux intercommunalités. Un premier groupe travaille sur les compétences de la future communauté et un second sur leur financement.

Les premières réunions ont eu lieu les 15 et 16 juin derniers. Cette prise de contact a été l'occasion pour les deux intercommunalités d'échanger sur leurs fonctionnements respectifs, pour des compétences similaires (développement économique, aménagement de l'espace, petite enfance, collecte et traitement des déchets...). Des orientations se dégagent sur les choix à opérer pour que la future collectivité puisse développer son projet de territoire, en maîtrisant les impacts financiers.

Ces réunions ont permis de jeter les bases d'une collaboration constructive, au service des habitants du futur territoire.



Sources : IGN - INSEE
SIG CCV



Sources : CCV - IGN
SIG CCV - juin 2016

LES ACTIONS AGENDA 21

DEMARCHE SOLIDAIRE AVEC LES ECUREUILS JUNIORS

Dans le cadre de leurs actions de ramassage de déchets dans le village, et de l'opération "gourdes de compote" dans leur école, les Écureuils Juniors ont été invités par la Commission Agenda 21 de la Communauté de Communes du Volvestre, à une matinée de visite le vendredi 29 avril.

Ils se sont donc rendus à l'Escale, épicerie sociale et solidaire de Rieux-Volvestre, qui est bénéficiaire des dons reversés suite à la récolte des gourdes de compote. Elle récupère également les denrées que les supermarchés alentours ne peuvent plus vendre et qu'ils ont désormais interdiction de jeter (périmés de quelques jours, emballages abimés, légumes moches...). Ce petit magasin, géré principalement par des bénévoles, permet aux familles les plus démunies, sélectionnées sur dossier en toute discrétion par la responsable Madame Tlemcani, de faire leurs courses à très bas prix.

Nos petits Écureuils sont ensuite partis pour la déchetterie de Carbonne, où Monsieur Ramond leur a présenté les différents containers dans lesquels doivent être déposés les déchets qu'on ne doit surtout pas mettre dans notre poubelle à la maison : papier, carton, tontes, fer, bois, mais aussi et surtout huiles de friture ou de vidanges, néons et ampoules, ou encore cartouches d'encre... Ils ont pu échanger avec quelques employés de la déchetterie dont 2 éboueurs qui ont un travail difficile, très matinal dès 5h du matin, par tous les temps, mais également dangereux car les voitures ne font pas attention à eux !



Avant de partir, les Écureuils Juniors se sont soumis à la pesée habituellement prévue pour les poids lourds à l'entrée et à la sortie. Résultat : 500 kg d'enfants !

Ils ont achevé leur périple matinal par un petit buffet à la Communauté de Communes du Volvestre. Ils ont ainsi pu découvrir les lieux, comme la Salle du Conseil.

Et cerise sur le gâteau, ils ont été conviés, quelques jours plus tard, à présenter leurs actions et leur matinée de visite avec la CCV, lors d'une interview à Radio Galaxy !

LE ZÉRO PHYTO

Le **zéro phyto** signifie abandonner l'utilisation des produits chimiques, qu'on appelle encore pesticides, pour protéger l'eau, l'air, le sol, la biodiversité et la santé humaine, ce qui modifie l'aspect du paysage urbain en faveur d'un espace plus «sauvage», avec plus d'herbe au pied des arbres, entre les pavés ou en bord de certaines voies.

L'usage des pesticides présente un risque pour la santé de la population et celle des agents d'entretien ; c'est pourquoi, **au 1^{er} janvier 2017, il sera interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics** (hors cimetières). (loi de transition énergétique pour la croissance verte du 22/07/2015).



La commission Agenda 21 de la CCV, organisera une réunion d'information sur « le zéro phyto », fin septembre / début octobre à destination des agents techniques et des élus de notre communauté.

COMMENT PROCÈDE-T-ON POUR ARRIVER AU ZÉRO PHYTO ?

En ayant recours à d'autres techniques d'entretien notamment lors du désherbage, action très consommatrice de pesticides. La priorité est donnée à un désherbage thermique (destruction des mauvaises herbes par la chaleur) ou encore à un désherbage manuel (arrachage à la main ou élimination des végétaux indésirables avec un outil manuel, de type binette). D'autres techniques alternatives permettent de prévenir la pousse des végétaux indésirables, notamment le paillage de certains espaces comme les massifs ou les talus.

Les collectivités pourront également utiliser des produits de bio-contrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

PLANTATIONS À L'ÉCOLE



Par une circulaire de 2013, le ministère de l'Éducation Nationale incitait à la mise en place de Projets Éducatifs De Territoire (PEDT). Un PEDT est un outil de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative d'une collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Il a pour but de permettre l'organisation d'activités périscolaires pour prolonger le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

La MJC de Carbonne, comme cela est défini dans son projet associatif, s'est fixée des objectifs communs à ses structures d'animations, notamment de favoriser une continuité, une complémentarité et une cohérence éducative entre les différents temps de prise en charge de l'enfant sur son territoire, mais aussi de favoriser l'échange et les partenariats entre les différents acteurs. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est impliquée dans le principe du PEDT.

Dans le cadre de sa collaboration avec l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) de Lafitte-Vigordane, elle a donc mis en place un projet, en partenariat avec l'association « Les Fous du Bois », soutenu par la Mairie, et l'équipe enseignante de l'école Michel Colucci.

Une des actions de ce projet a été **la plantation de 250 arbres et arbustes (soit plus d'un par enfant) autour du terrain de sport de l'école.**

Une autre action a été menée en parallèle avec les plus grands : **la construction et la mise en place de grandes jardinières en bois dans le patio d'entrée de l'école maternelle.** Les éléments, préfabriqués en bois de mélèze, ont été fournis par Les Fous du Bois, et ce sont les enfants eux-mêmes qui les ont assemblés, qui en ont plastifié l'intérieur avant de les remplir de terreau, recouvert ensuite d'un épais paillage qui maintiendra l'humidité aux pieds des plantations.

Ces immenses bacs sont destinés à **la pratique de la culture de plantes potagères, aromatiques et même à fleurs.** Ce lieu permettra aux enfants, tout en s'initiant à la pratique du jardinage, d'étudier avec leurs enseignants, le cycle de la vie des végétaux depuis la germination de la graine, jusqu'à la production d'une nouvelle graine.

Ces actions se sont donc déroulées au mois d'avril. La fin d'après-midi du vendredi 15 avril était, elle, réservée à la plantation symbolique du dernier arbuste. À cette occasion, tous les enfants de l'école, ainsi que les acteurs adultes du projet se sont rassemblés pour présenter leur travail à une délégation d'élus de Lafitte-Vigordane, conduite par Madame le maire, Karine Brun, qui les a vivement complimentés.

ÉCOLE

CLASSE DÉCOUVERTE

Début juin, nous sommes allés à Seignosse en classe découverte pendant 3 jours pour faire du surf à l'océan. Sur la plage, après avoir fait une promenade de 9 km, on a fait du land-art : c'est de l'art qu'on fait avec des pierres, des coquillages, des morceaux de bois, tout ce qu'on a autour de nous.

On a appris à faire du body-board. En surf, on s'est levé sur la planche et nous sommes tombés, mais l'essentiel était de prendre du plaisir.

Les objectifs étaient de partager des moments loin de chez nous, d'avoir confiance les uns en les autres, de se sentir capables d'être loin de ses parents, et d'avoir le plaisir d'apprendre le surf avec ses amis.

Essayer de nouvelles choses, surmonter ses peurs et apprendre à être autonomes étaient les trois buts que nous nous étions fixés.

Les petits Lafittois de l'école Michel Colucci



LYCÉE

COLLECTIF « Un lycée entre Muret et Saint-Gaudens »

À l'automne 2015, le Conseil Régional, sous le mandat de Martin Malvy, s'est engagé officiellement à construire un nouveau lycée entre Muret et Saint-Gaudens, avec une ouverture prévue à la rentrée 2020.

Le collectif pour un lycée entre Muret et Saint-Gaudens (www.collectif-lycee.org), a été reçu vendredi 22 avril par M. Chibli, nouveau vice-président en charge de l'éducation, de la jeunesse et des sports afin de connaître l'état d'avancement du projet. Ce dernier a confirmé que le lycée était bien acté et a apporté quelques précisions :

- **Concernant la localisation** : la décision sera prise au début de l'été.

- **Concernant la date d'ouverture** : il est encore trop tôt pour donner une date définitive mais il est

actuellement question de la rentrée 2020 « ou un peu plus, l'important étant que ce lycée ouvre ».

- **Concernant les effectifs** : ce lycée accueillera 900 à 1000 élèves ce qui est un peu moins que ce qu'avait annoncé Mme Artigalas en novembre.

Le rôle du collectif à ce jour est de veiller à ce que :

- Ce lycée ne prenne pas de retard et que l'ouverture puisse bien se faire à la rentrée 2020 car les conditions de travail actuelles des élèves de nos communes ne sont pas acceptables.

- Les élèves du collège de Cazères soient aussi orientés vers ce lycée car il revient souvent sur le tapis que la construction du lycée ne devrait pas en tuer un autre, pensant au lycée de St Gaudens. Or



les élèves de Cazères ont droit aux mêmes conditions de travail que les autres élèves.

L'implication de tous est indispensable pour mener à bien ce projet dans les délais impartis. Vous pouvez soutenir le collectif en adhérant au prix de 5 €, vous obtiendrez ainsi un bel autocollant qui ornera votre voiture et rappellera à chacun la nécessité de la construction de ce lycée.

Une réunion du collectif a eu lieu mercredi 18 mai à Carbone.

Nous attendons un retour sur cette réunion.

INFO DE DERNIÈRE MINUTE : Le lycée sera implanté à Cazères

HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

Mardi : 16h30 à 19h
Mercredi : 15h30 à 18h30
Samedi : 10h à 12h

Depuis le début de l'année, Stéphanie entourée de nombreux et passionnés bénévoles a proposé aux Lafittois un vaste programme, varié et accessible à tous, petits et grands. En effet, nous avons pu nous rendre aux « **Grignotages au fil des pages** » où des amateurs de littérature nous ont fait partager leur passion de la lecture ainsi que le fruit de leurs découvertes et de leurs coups de cœur littéraires. Nous avons pu participer aux **ateliers d'écriture**, visiter l'**exposition « Le Français par tous les temps »** ou encore aller au théâtre pour y voir une pièce « **Funérarium** » pour le moins étrange et très drôle.

Mais la médiathèque, c'est aussi un partenariat avec l'école, et en particulier avec les classes de CM1 et CM2 qui ont réalisé un **film d'animation dans le cadre du concours « Dis-moi dix mots »** et qui ont ainsi remporté le 1er prix de leur catégorie.

Enfin, l'ancienne école de Lafitte a ouvert ses portes à plusieurs **expositions** : une de peinture, présentant **les huiles sur toiles du Haut-Garonnais Pierre Jourda**, et deux sur le cinéma sur les thèmes « **Le fantastique dans le cinéma et la littérature** » et « **Le cinéma documentaire** ».

Un premier semestre très riche en événements, avec un bilan très positif confirmé par les retours des visiteurs et des participants toujours enchantés de leurs découvertes !

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

- ❖ **SAMEDI 9 JUILLET : SOIRÉE CINÉ DÉCOUVERTE**
Animations et jeux autour du cinéma et soirée projection en plein air :
« Moonrise Kingdom » de Wes Anderson.
- ❖ **VENDREDI 7 OCTOBRE : SOIRÉE RENCONTRE D'AUTEUR**
Animation / Rencontre avec l'auteur : Benoît MINVILLE



LES EXPOSITIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

- ❖ Du 29 août au 27 septembre 2016
EXPOSITION : "AU FIL DES CONTES"
- ❖ Du 3 au 28 octobre 2016
EXPOSITION INTERACTIVE (ENQUÊTE ET RÉOLUTION D'UN MEURTRE) :
« QUI A TUÉ LEMAURE ? »
- ❖ Du 1^{er} décembre 2016 au 26 janvier 2017
EXPOSITION : " LES FABLES DE LA FONTAINE ILLUSTRÉES "

LES JEUX INTER-QUARTIERS

COMITÉ DES FÊTES

Contact :

cdf.lafitte-vigordane@hotmail.com

C'est reparti pour les jeux inter-quartiers !!! 2016 sera l'année de la renaissance des jeux qui ont fait les beaux jours de Lafitte-Vigordane pendant la fête du 15 août. Le Comité des Fêtes et ses bénévoles sont en train de concocter des animations qui vont amuser petits et grands, juste après le traditionnel défilé de chars que chaque équipe est en train de concevoir dans le plus grand secret !!! Vous trouverez le plan de répartition du village sur notre site internet et pouvez contacter les référents de quartier pour aller les aider à monter leur char : **les Bleus** : **Manu Da Cruz, François Hamon, Michel Mallejac** ; **les Blancs** : **Laurent Brun, Benjamin Cousin, Laurent Mutin, Patrick Stavrowsky** ; **les Rouges** : **Françoise Ballesta, Edgar Brun, Véronique Caumont**.

Plus on est de fous, plus on rit : n'hésitez pas à rejoindre votre équipe pour vous mettre dans l'ambiance dès maintenant, réaliser le plus beau char, et vous préparer à vous battre pour faire gagner votre quartier. On a tous hâte d'y être !!!

FLASH-BACK

LOTO DU FOYER RURAL

Malgré plusieurs manifestations similaires se déroulant le même jour dans les environs, le premier loto organisé par le Foyer Rural, le Samedi 19 mars 2016, a fait le plein.

Les cris enjoués de "Quine" poussés par les heureux gagnants ont ainsi pu à nouveau retentir dans la salle de fêtes. La qualité et la variété des lots ont été appréciées, ainsi que

l'animation et la convivialité qui a régné tout au long de la soirée.

Une fois le gros lot, consistant en un bon d'achat de 500 € dans une grande surface des environs, attribué après un long moment de suspens, les organisateurs, enthousiastes malgré la fatigue, se sont promis de renouveler l'expérience l'année prochaine.

LS



FOYER RURAL
Contact : lafittois@free.fr

LAFITT' EN AFRIK

Une nouvelle fois le public a répondu présent à l'invitation de Carmen et Vanessa, les organisatrices de ce rendez-vous devenu maintenant traditionnel à Lafitte-Vigordane.

Les abords de la salle des fêtes affichaient complet de par le nombre d'artisans et d'associations qui y avaient installé leur stand. Tout le samedi, le soleil généreux a permis aux nombreux visiteurs de profiter un maximum de cette ambiance musicale et colorée propre à ces journées. Animations, spectacles, stages, et démonstrations se sont succédés sans temps mort jusque tard dans la nuit.

Si le lendemain, le beau temps n'était plus de la partie, cela n'a rien enlevé à l'enthousiasme des présents qui se sont réfugiés à l'intérieur donnant ainsi à la salle des fêtes un air de place de village africain qui ne manquait pas de charme. Le groupe Sofaz a apporté à cette fin de week-end, avec sa musique métissée, le soleil qui manquait dehors.

Les plus gourmands ont pu goûter



tout au long de ces deux journées aux plats typiques.

Devant l'engouement du public, les organisatrices, dont l'énergie et le travail ont été unanimement applaudis, ont d'ores et déjà fixé la date de l'édition 2017. Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine.

LS

LAFITTE SUR SCÈNE

2016 : Le Festival de Cannes s'est déplacé jusqu'à Lafitte-sur-Scène !

Tout d'abord : le cadre... Un tapis rouge nous accueille vers des paparazzis qui souhaitent immortaliser notre passage au palais des festivals. Puis l'entrée dans la salle de cinéma, particulièrement bien décorée. Les discours officiels de bienvenue laissent ensuite la place aux jeunes habitués des ouvertures de spectacle : les élèves de l'école Michel Colucci. On boit un verre, on mange un peu et retour au spectacle pour admirer une fée qui jouent avec les bulles d'une façon magique et aérienne. Pour finir, retour au temps du cinéma muet et noir et blanc pour les nostalgiques.

Et on recommence le lendemain avec moult spectacles, expositions et activités en lien avec le cinéma. 17h00, des voix résonnent dans l'église : la chorale de Lafitte présente un récital de haut niveau. Dîner couscous : félicitations M. Sempé ! Et puis le temps s'en est mêlé, et le ciné plein-air est devenu ciné-tout-court, mais que c'était bien !

Enfin le dimanche, place aux activités plus calmes, pour récupérer et remettre le prix aux gagnants du défi court-métrage !



Mais la Palme d'Or revient évidemment à tous les bénévoles du Foyer Rural qui nous ont offert, cette année encore, 3 jours de fête et de plaisir ! Bravo à tous !

INFOS

PRATIQUES



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 270 € (hiver) / 180 € (été)

Non Lafittois : 540 € (hiver) / 450 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 540 € (hiver) / 450 € (été)

Semaine : Journée (18h à 18h) ou Soirée (12h à 12h) :

Lafittois : 135 € (hiver) / 90 € (été)

Non Lafittois : 270 € (hiver) / 180 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 270 € (hiver) / 180 € (été)

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Fête Locale

12 au 15 août

Forum des associations

Samedi 3 septembre

Elixir Rock

Samedi 8 octobre

Soirée Théâtre

Samedi 15 octobre

Soirée Halloween

Lundi 31 octobre

Loto du comité des fêtes

Vendredi 11 novembre

Soirée Re-fête

Samedi 12 novembre

NUMEROS D'URGENCE



- Police Secours : 17

- Pompiers : 18

- Samu : 15

- Numéro d'urgence européen : 112

- Médecin de garde : 3966

- RésoGardes (Pharmacie de garde) : 3237

- Gendarmerie du Fousseret : 05 61 98 50 17

NUMEROS UTILES



- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31

- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33

- Taxi François : 05 61 98 32 56 / 06 60 10 53 69

Cet espace est réservé à la promotion de votre activité sur Lafitte-Vigordane.

Si vous désirez y figurer dans un prochain numéro, merci de nous faire parvenir votre carte de visite.



REGNIER PATRICE

APICULTEUR

PRODUCTEUR DE MIEL DE PAYS

Tél. 06 46 40 77 96

Email. patrice_regnier@orange.fr

n°siret: 419.571.617 00036

Eveline ARMAND

Animatrice, A.S.G.

Libérale à domicile

Spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives, aide aux aidants.

06 87 48 67 13

eveline.armand@sfr.fr

N° de Siret 809 358 948 000 10

